



**Enquête sur les plateaux techniques spécialisés (PTS) et les activités
d'expertise auprès des ARS
Foire Aux Questions
Version du 21/06/21**

Table des matières

1. Questions techniques	2
2. Questions d'ordre général	3
3. Questions concernant le fichier de recueil	5
4. Questions spécifiques au contenu des cahiers des charges	7
A. PLATEAUX TECHNIQUES SPÉCIALISÉS.....	7
B. ACTIVITÉS D'EXPERTISE	8

Les entrées de la semaine sont en jaune

1. Questions techniques

- Comment obtenir l'identifiant et mot de passe d'accès au SharePoint de la réforme SSR ?

Réponse DGOS

Les agents des ARS n'ont besoin ni d'identifiant ni de mot de passe pour se connecter au SharePoint, il suffit de cliquer sur le lien <https://ecu.collab.social.gouv.fr/dir/DGOS/MSSR/Accueil/Forms/AllItems.aspx> via les navigateurs Internet Explorer ou Google Chrome.

2. Questions d'ordre général

- Les équipes mobiles n'apparaissent pas dans la liste des activités d'expertise présentées dans l'instruction, feront-elles l'objet d'une enquête ultérieure ou ne font-elles plus partie des activités d'expertise ?

Réponse DGOS

Les équipes mobiles font bien partie des activités d'expertise, et sont déjà financées en MIG actuellement. L'objectif de l'enquête est de recenser les établissements aujourd'hui éligibles aux activités d'expertise. Or, la DGOS dispose déjà d'un état des lieux des équipes mobiles financées dans le cadre des délégations MIG, il n'est pas utile de les inclure ici.

- Y a-t-il eu une réflexion nationale sur les besoins de « référents » par régions/départementaux et par spécialités ? Si on prend les SSR cardio, un certain nombre d'établissements souhaiteraient se faire reconnaître experts mais ne possèdent pas tous la totalité des conditions, est-ce laissé à l'appréciation des ARS ? Sait-on évaluer ce besoin ? Doit-on le faire ?

Réponse DGOS

L'objectif à ce stade est de préparer le passage des établissements dans le nouveau modèle de financement. Il est donc demandé de renseigner uniquement les établissements qui assurent déjà cette activité. Dans ce contexte, une latitude peut-être laissée aux ARS qui sont les garants de l'organisation de l'offre. Il faut dans l'idéal limiter les « écarts » aux cahiers des charges, travaillés par les groupes d'experts et validés par les fédérations.

La suite de la démarche consistera à évaluer le besoin plus finement par territoire, et à construire les trajectoires de déploiement de ces activités dans une logique pluriannuelle.

- Il nous semble avoir compris que l'enquête visait à recenser l'existant pour cette année, et pas à faire de prospective sur le futur, sauf en cas de projet très avancé. Pourriez-vous svp me confirmer cet élément ?

Réponse DGOS

En effet, l'objectif est d'évaluer les besoins de financement dans le cadre du passage au nouveau modèle de financement des établissements qui portent déjà cette activité d'expertise. Il est donc bien demandé de recenser l'existant.

- Nous avons une activité à la fois en HC et HDJ, de manière exclusive en HDJ cardio par exemple. Du coup à la lecture des annexes, il est systématiquement fait référence de lit donc de HC, comment notre association peut valoriser ses plateaux en HDJ (plateau cardio, plateau neuro-cognitif...) sur ce modèle présenté ?

Réponse DGOS

Les activités d'expertise caractérisées par ces cahiers des charges concernent en majorité des prises en charge pour des patients lourds et/ou présentant des risques évolutifs (SRPR, EVC-EPR, PREPAR/PREPAC/PREPAN, ...). Elles sont donc principalement exercées dans le cadre d'hospitalisations complètes. Il ne semble donc pas qu'un site 100% HDJ puisse être reconnu expert. La seule activité qui pourrait éventuellement être concernée par une prise en charge majoritaire en HDJ est la neuro-orthopédie.

- Nous sommes un peu inquiets de ne pas voir dans les items retenus les soins palliatifs ni les brûlés qui nous concernent particulièrement.

Quelle sera leur place dans le nouveau système ?

Réponse DGOS

Le SSR Brûlés constitue une mention spécialisée et n'a donc pas vocation à être reconnu comme une activité d'expertise.

Les soins palliatifs sont reconnus dans certaines régions et pourront continuer à l'être, même si l'activité n'est

pas intégrée dans la liste des expertises au niveau national. Cette liste a cependant vocation à être complétée à l'avenir par les activités d'expertise non intégrées à ce stade.

3. Questions concernant le fichier de recueil

❖ Lits

- Lorsque vous demandez le nombre de lits identifiés pour les expertises, faut-il entendre lits habituellement dédiés à cette activité ou lits réservés uniquement à cette activité ? Vous ne demandez que les lits d'hospitalisation complète, pas les places d'hospitalisation de jour ?

Réponse DGOS

Sur les lits, la consigne est la suivante :

Lits habituellement utilisés pour l'activité : toutes les activités ne font pas l'objet de lits dédiés – ce sera le cas sur SRPR et EVC-EPR par exemple, mais pas forcément sur PREPAR / PREPAC.
C'est uniquement de l'HC.

❖ % de la file active

- Il est demandé, pour la partie activités d'expertise, de renseigner le pourcentage de la file active : Ce pourcentage concerne-t-il l'hospitalisation complète ou l'hospitalisation de jour ? Est-il calculé en nombre de journées, de venues ou de patients ?
- Pour l'indicateur de part d'activité d'expertise (% de la file active de l'établissement concernée par l'activité), faut-il la rapporter à l'activité SSR totale ou à l'activité totale (MCO-SSR-etc...) de l'établissement ? Pour un SSR mono-activité de type clinique, il est intéressant de rapporter à l'activité totale, mais cela sera différent avec un CHU où l'activité experte sera fortement diluée dans l'activité totale à moins que l'on ne considère que l'activité SSR. Quelle est donc la formule de calcul ? Activité SSR ? Activité totale tout confondu ?
- Ma question porte sur l'item « % de la file active de l'établissement concernée par l'activité » :
 - Vous basez-vous sur une déclaration de l'établissement ? Dans ce cas, le taux serait la file active des patients « de recours régional » / « file active totale de l'activité »
 - Devons-nous combiner des éléments recueillis via le PMSI à d'autres données ? Dans ce cas, quelles seraient les variables à combiner ?

Réponse DGOS

Il convient d'évaluer la file active sur les séjours SSR uniquement. On veut s'assurer que la structure est experte sur la partie réadaptation, et comme vous le mentionnez, les gros établissements multi-activités seraient pénalisés si nous élargissions le champ d'analyse.

Toutes les activités d'expertise considérées ne sont pas identifiables dans le PMSI. Le poids de l'activité considérée rapporté au case-mix total de l'établissement est donc à évaluer par l'établissement. En cible, les activités seront identifiées dans le PMSI.

Au vu des activités concernées, on considérera plutôt l'hospitalisation complète uniquement, comptabilisée en séjours. Cela permettra de faire le rapprochement avec l'activité totale de l'établissement, mesurée via le PMSI.

- Concernant la colonne : « % de la file active de l'établissement concernée par l'activité » : faut-il prendre en compte le nombre de patients avec une activité d'expertise par rapport au nombre de patients de la spécialité concernée ou bien par rapport au nombre total de patients pris en charge par l'établissement ?
- Serait-il possible d'avoir clairement la définition du numérateur et la définition du dénominateur pour la prise en charge en réadaptation PREPAC par exemple ?

Réponse DGOS

Plus que le nombre de patients, il convient de prendre en compte le nombre de séjours avec une activité d'expertise par rapport au nombre de séjours de la spécialité SSR concernée quand une spécialité est ciblée dans le cahier des charges.

ex : nombre de séjours « PREPAC » / nombre total de séjours SSR « mention cardio-vasculaire ».

- Quelles sont les activités d'expertises repérables dans le PMSI ?

Réponse DGOS

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Amputés : Finalité principale de prise en charge, Z44 / GN 0803 ou racines 0803 A, B, C, D, sévérité 1 ou 2- Prise en charge des blessés médullaires : GN 0134 / GN 0137- Obésité complexe : GN 1006 pour tous les patients qui ont un IMC > 40 kg/m² et les patients avec un IMC > 35 kg/m² et classés en sévérité 2 |
|---|

4. Questions spécifiques au contenu des cahiers des charges

a. PLATEAUX TECHNIQUES SPÉCIALISÉS

- Pouvez-vous nous préciser les critères d'éligibilité pour chaque plateau technique ? Devons-nous répondre non lorsque la balnéothérapie est inférieure à 30 mètre cube ? et quid des autres questions

Réponse DGOS

Les critères d'éligibilité correspondent aux caractéristiques des cahiers des charges. Il est donc recommandé de répondre « non » à la question de l'éligibilité lorsque les établissements ne remplissent pas les conditions. Il est cependant possible de rendre éligible un établissement qui ne répondrait pas aux exigences techniques, à titre exceptionnel, dans les cas où le plateau technique répond à un besoin clairement identifié par l'ARS.

- Un établissement qui utilise le plateau technique spécialisé appareillage d'un autre établissement dans le cadre d'un partenariat public/privé et est actuellement éligible au PTS appareillage. Doit-il le mentionner ? Que deviendrait son financement à terme même s'il n'a pas ce plateau ? Pour les établissements qui avaient prévu la création de plateaux cette année, voire les années ultérieures doivent-ils le mentionner ? auront-ils la possibilité de compléter cet état des lieux après ?

Réponse DGOS

Les établissements qui ne disposent pas de plateau d'appareillage sur site n'ont pas à renseigner cette information. Le financement de l'activité d'appareillage est encore en cours de construction.

Les établissements qui créeraient des plateaux dans les années à venir, ils pourront élargir au compartiment dédié. En cible, il est prévu que le ARS arrêtent la liste des établissements éligibles au compartiment PTS. La présente enquête vise donc à préparer le passage dans le nouveau modèle de financement dans le cadre de l'offre existante, et pourra être complétée en routine.

- Une petite question concernant les établissements SSR pédiatriques: nous avons bien compris qu'ils ne sont pas concernés par l'enquête pour la partie expertise, mais doivent-ils renseigner la partie PTS ? car ce la peut les concerner aussi.

Réponse DGOS

Oui, ils sont bien éligible au compartiment PTS.

❖ Balnéothérapie (annexe 1)

- La version du cahier des charges concernant la balnéothérapie en annexe 1 de l'instruction indique : « possibilité de faire varier le niveau d'immersion du patient de 1m à 1m80 [...] » Hors la dernière version du cahier des charges envoyé aux acteurs dans le cadre du groupe de travail « PTS » indiquait « possibilité de faire varier le niveau d'immersion du patient de 1m à 1m30 ». Quelle est la bonne version ?

Réponse DGOS

Correction de l'annexe technique de l'instruction.

La version annexée à l'instruction est à corriger pour la partie « caractéristiques minimales requises du bassin principal » : il s'agit bien de la « possibilité de faire varier le niveau d'immersion du patient de **1m à 1m30**, soit par :

- Une profondeur dégressive du bassin,
- Des paliers à hauteur variable,
- Un mécanisme d'immersion variable.

Un dispositif ergonomique d'aide à l'immersion des patients en position assise. Exemples de dispositif d'aide : Dispositif de levage permettant le transfert de patients assis et/ou rampe ergonomique d'accès à la piscine pour aider à la mise à l'eau des patients

Les abords du bassin doivent permettre l'accessibilité et la surveillance visuelle des patients dans l'eau.

❖ Analyse quantifiée de la marche et du mouvement (annexe 3)

- Dans l'annexe trois concernant le cahier des charges de l'analyse quantifiée de la marche et du mouvement il est précisé que l'unité d'œuvre qui servira au financement sera exprimée sur la base d'une surface en m2 et identifiée selon le niveau , cependant les colonnes à compléter pour cet item ne reprennent pas vraiment cette notion de surface .

Cela signifie-t-il que lorsqu'il y a un laboratoire de l'analyse de la marche et du mouvement de niveau 2 de 120 m2 dans un établissement , il faut inscrire le chiffre 120 dans la colonne « nombre de laboratoire de niveau 2 » ?

Réponse DGOS

Oui effectivement, il y a une erreur dans le cahier des charges de l'AQM qui a évolué entre le moment où nous avons rédigé l'instruction.
C'est bien le nombre de laboratoires qu'il faut renseigner.

b. ACTIVITÉS D'EXPERTISE

- A quelle activité d'expertise les « lits d'éveil » pourraient-ils être assimilés selon les cahiers des charges activité d'expertise ?

Réponse DGOS

L'activité d'expertise « PREPAN » recouvre à la fois l'activité des unités d'éveil et l'activité de structures développées par certaines régions dont les CTF et les objectifs de prise en charge se rapprochent d'une unité d'éveil mais pour des profils de patients différents de ceux des unités d'éveil.

❖ Services de réadaptation post-réanimation – SRPR (annexe 8)

- D'après le cahier des charges, les SRPR « doivent avoir accès, sur le même site géographique, à un service de réanimation et/ou de soins intensifs respiratoires, idéalement implanté au sein du même établissement. L'organisation doit permettre d'assurer la permanence des soins 24h/24 en convention avec l'unité de réanimation/soins intensifs associée et doit permettre une intervention en urgence d'un praticien compétent en ventilation si nécessaire ». Est-il possible de clarifier le lien entre le SRPR et la réanimation ?

Réponse DGOS

Les unités de SRPR doivent être situées sur le même site géographique qu'un service de réanimation, si possible dans le même bâtiment.

Une unité qui ne serait pas située à proximité d'un service de réanimation ne peut être labellisée SRPR. Elle aura plutôt vocation à être reconnue comme unité PREPAN

❖ Prise en charge en réadaptation PREcoce Post-Aiguë Respiratoire – PREPAR (annexe 11)

- Le cahier des charges précise que l'activité d'expertise est structurée au sein d'unités de 10 lits. Comment faut-il entendre ce dimensionnement ?

Réponse DGOS

Il faut entendre le dimensionnement de l'unité à 10 lits comme un minimum.

- La fiche PREPAR est-elle bien en cours de réécriture ? Si oui, à quelle date les ARS en disposeront-elles ?

Réponse DGOS

Le CdC n'est pas exactement en cours de réécriture. Il y a en effet un écart entre la version travaillée par le groupe et la version qui vous a été communiquée sur lequel les fédérations nous interrogés. Cela concerne uniquement quelques points précis des CTF, mais qui ne change pas le sens global de l'expertise.

- Je me permets de vous relancer sur la problématique du cahier des charges RR PPA. Les enquêtes sont en cours de remplissage et nous voulions savoir si un message rectificatif a ou va être envoyé aux ARS ?

Réponse DGOS

Il apparaît qu'il existe trois versions de la plus ancienne à la plus récente :

La version utilisée initialement en annexe de l'instruction aux ARS

La version que vous nous avez transmis qui intègre des modifications sur le 2. Compétences et ressources humaines du III. Conditions Techniques de Fonctionnement

La dernière version, après relecture par la DGOS, qui mentionne notamment un dimensionnement d'au moins un expert par région, à adapter à la démographie. En effet, il ne nous semble pas pertinent à ce stade d'envisager une unité experte par département au vu du développement de l'offre de SSR respiratoire. Evidemment, les régions très denses en population et/ou au sein desquelles l'offre de SSR respiratoire est plus disponible pourront disposer de plus d'un établissement expert.

Les corrections intégrées dans cette dernière version seront très prochainement envoyées aux ARS, par le biais d'une correction de l'Annexe 11 de l'instruction.

- Un établissement nous demande la checklist « soins vitaux » pour l'annexe 11 « La prise en charge en réadaptation PREcoce Post-Aiguë Respiratoire – PREPAR ». Dans l'instruction, il est indiqué que cette checklist est en annexe. Mais il me semble qu'elle n'y est pas car je ne la trouve pas et l'établissement non plus.

Réponse DGOS

ANNEXES - Checklist « soins vitaux »

Un des critères présents cliniquement en lien avec cette liste contre indique le passage en unité centre expert RR PPA

Critère

- Risque vital ventilatoire
- Patient en acidose respiratoire (sauf en l'absence d'indication à un passage en réanimation)*
- Patient trachéotomisé avec risque d'obstruction trachéale (aspiration plus d'une fois toutes les 4 heures)

* par exemple limitation thérapeutique

Risque vital sur complication technique

- Patient sous seringue IVSE de morphine
- Patient sous seringue IVSE d'hypnotique
- Patient avec voie centrale (KT central) en cours d'utilisation (sauf Picklines)
- Patient avec un handicap ne permettant pas de se remettre l'O2 seul et hypoxémie menaçante**

** par exemple neuromyopathie de réanimation, ou démence

Risque vital sur comorbidité sévère non stabilisée

- Insuffisance respiratoire et corticothérapie IV
- Insuffisance respiratoire et arythmie depuis de moins de 7 jours
- Insuffisance respiratoire et syndrome confusionnel inhabituel
- Insuffisance respiratoire et trouble biologique non stabilisé (Insuffisance rénale, hépatite, trouble ionique, Troponine) nécessitant un bilan quotidien
- Insuffisance respiratoire et antibiothérapie IV de moins de 7 jours
- Insuffisance respiratoire et infarctus du myocarde de moins de 7 jours
- Insuffisance respiratoire et maladie neurologique non encore étiquetée à risque d'évolution rapide.

❖ **Prise en charge en réadaptation PREcoce Post-Aiguë Cardiologique – PREPAC (annexe 12)**

- Comment vérifier la justification d'au moins 20% d'activité ? Est-ce qu'il y a des codes PMSI dédiés ?

Réponse DGOS

La part d'activité relevant de l'activité d'expertise est à remplir par l'établissement. Il n'est pas possible à ce jour d'identifier ces patients dans le PMSI. La seule analyse du PMSI ne permet pas en effet d'être exhaustifs et de coller à la réalité du terrain. Il n'est donc pas nécessaire de procéder à une analyse des données d'activité au niveau de l'ARS.

A terme, les activités d'expertise seront renseignées dans le PMSI par un marqueur dédié.

- Comment identifier le type de médecins qui sont en capacité de prendre l'urgence ?

Réponse DGOS

La SAE via l'onglet personnel médical est une première source d'information. Il peut être nécessaire par ailleurs d'interroger l'établissement sur les compétences et l'expérience des praticiens de l'équipe prétendant à la reconnaissance comme experts pour s'assurer de leur capacité à prendre en charge les urgences.

❖ **Prise en charge des troubles cognitifs et comportementaux des patients cérébro-lésés en SSR (annexe 13)**

- Quel lien peut être fait entre l'activité d'expertise et les unités cognitivo-comportementales (UCC) ?
- Au niveau des annexes, il n'y a pas d'annexe « personnes âgées » reprenant notamment les unités cognitivo-comportementales. Aurons-nous des précisions complémentaires ?

Réponse DGOS

Le déploiement des UCC s'inscrit dans le cadre du plan maladie neuro-dégénératives. Elles sont principalement dédiées à la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, dans un environnement sécurisé.

L'expertise de prise en charge des troubles cognitifs et comportementaux des patients cérébro-lésés s'adresse aux patients dont la lésion résulte d'un accident unique, acquis, non dégénératif c'est-à-dire qui n'évolue pas de façon progressive vers une aggravation et qui au contraire est susceptible d'amélioration au moins partiellement. Si les troubles cognitifs et comportementaux peuvent parfois rejoindre ceux observés chez les patients atteints de la maladie d'Alzheimer, le projet thérapeutique, et les compétences et équipements mobilisés, seront sensiblement différents.

❖ **Oncologie et oncohémato**

- Un cahier des charges plus spécifiquement dédié à cette mention est-il envisagé ?

Réponse DGOS

L'oncologie et l'onco-hématologie devenant une mention dans le cadre de la révision du régime de l'autorisation de SSR, ces activités seront soumises à autorisation. Ainsi, il n'est pas nécessaire de les inscrire dans un cahier des charges au titre des activités d'expertise, sauf à reconnaître en son sein une activité d'expertise.

Cependant, de la même manière que pour les autres mentions, il est prévu de rédiger une fiche spécifique pour l'oncologie et l'onco-hématologie dans le cadre de la révision de la circulaire de 2008. Aussi, si vous avez déjà travaillé à la description de cette activité en région et/ou avez des éléments pour alimenter cette fiche spécifique, n'hésitez pas à les transmettre à la DGOS afin de lancer le travail de rédaction.

❖ **Addictologie**

- Quand dans un cahier des charges addictions, il est indiqué dans les conditions techniques de

fonctionnement que pour être reconnu expert la structure doit « Disposer d'au moins 10 lits, identifiés au sein d'une unité dédiée dans l'unité médicale « conduites addictives » ».

Pouvons nous être souple ou refusons nous de valider si ce nombre est bien en deça ?

Si ce nombre est au deça mais que la structure est la seule sur son territoire pouvons reconnaître cette spécificité et la valider ?

Réponse DGOS

Une latitude est laissée aux ARS qui sont les garants de l'organisation de l'offre pour identifier les établissements experts. Il faut cependant limiter au maximum les « écarts » aux cahiers des charges, travaillés par les groupes d'experts et validés par les fédérations. Enfin, ces expertises s'accompagnant de financements dédiés, il faut que les établissements concernés supportent également ces surcoûts, malgré le fait qu'ils ne respectent pas complètement les exigences techniques des cahiers des charges.

❖ Prise en charge des obésités complexes en SSR

- Comment peut-on vérifier que l'établissement de SSR est bien partenaire d'un centre spécialisé d'obésité (CSO) ?

Réponse DGOS

La liste des établissements partenaires (MCO et SSR) des CSO pour l'année 2021 et par Région figure sur le site du ministère de la santé (<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/obesite/article/les-centres-specialises-d-obesite>) et en annexe de cette FAQ.

❖ Neuro-orthopédie

- Quelle est la différenciation entre cérébro-lésés et neuro-orthopédie ?

Réponse DGOS

Concernant la différence entre les cérébro-lésés et la neuro-orthopédie, la différence est précisée dans la partie indications des cahiers des charges :

- Cérébro-lésés : Les troubles cognitifs et les troubles comportementaux sont des séquelles fréquentes des AVC ou des traumatismes crâniens, qu'ils soient graves, modérés ou légers.

La prise en charge visera essentiellement à traiter les troubles cognitifs et du comportement.

- Neuro-orthopédie : La prise en charge en réadaptation neuro-orthopédique s'adresse à des patients présentant des complications ostéo-articulaires et musculaires dues à différentes maladies ou handicaps génétiques, congénitaux ou acquis (traumatiques ou non) tout au long de la vie.

La prise en charge visera essentiellement à traiter les complications ostéo-articulaires, éventuellement en lien avec les services de neuro-chirurgie associés.

- Dans la FAQ il est indiqué que la file active concerne des séjours d'hospitalisation complète. Votre dernière réponse sur la neuro-orthopédie est ambiguë, doit-on bien exclure les HDJ ?

Réponse DGOS

Les séjours d'HDJ peuvent être comptabilisés uniquement pour l'activité de neuro-orthopédie

- Certains séjours peuvent être décomptés dans plusieurs activités d'expertise, par exemple : Neuro-orthopédie et lésion médullaire ou Neuro-orthopédie et troubles cognitifs et comportementaux chez les lésés cérébraux... Doit-on ne les compter qu'une seule fois ? Quelle expertise privilégiée ?

Réponse DGOS

Les séjours doivent effectivement être comptabilisés une seule fois. Dans ce cas la finalité principale de la prise en charge devra être privilégiée.

Par ailleurs, l'établissement doit comptabiliser uniquement les séjours pour lesquels il propose une prise en charge relevant de l'expertise. Par exemple, l'établissement peut prendre en charge des patients amputés, sans

que la prise en charge ne relève pour autant de l'expertise telle que décrite dans le cahier des charges.

❖ **Mention « brûlés »**

- Une activité d'expertise « prise en charge des brûlés » est-elle envisagée ?

Réponse DGOS

La prise en charge des brûlés correspond à une mention spécialisée en SSR, cette activité est ainsi soumise à autorisation et n'a pas à être reconnue comme une activité d'expertise.

❖ **Prise en charge en soins palliatifs**

- Une activité d'expertise « soins palliatifs » est-elle envisagée ?

Réponse DGOS

La prise en charge en soins palliatifs ne fait pas partie, à l'heure actuelle, de la liste des activités d'expertise identifiées. Cela étant dit, il peut être envisagé de travailler ce sujet soit dans le cadre des travaux sur la feuille de route « soins palliatifs », soit dans le cadre d'une 2^{ème} vague d'activités d'expertise en SSR, cette première liste n'ayant pas l'ambition d'être exhaustive.

5. Annexes

a. LISTE DES ETABLISSEMENTS PARTENAIRES DES CSO

Régions	CSO	Nom partenaire	Adresse	Type
Auvergne Rhônes Alpes	CALORIS	CH Henri Mondor	50 Avenue de la République, 15000 Aurillac	MCO
		CH Emile Roux	12 Boulevard Dr André Chantemesse, 43000 Le Puy-en-Velay	MCO
		CH Jacques Lacarin	Boulevard Denière, 03200 Vichy	MCO
		CH MOULINS	10 Avenue du Général de Gaulle, 03006 Moulins	MCO
		CH THIERS	Route de Fau, 63300 Thiers	MCO
		CH Sainte-Marie	33 Rue Gabriel Péri, 63000 Clermont-Ferrand	MCO
		CH ROANNE	28 Rue de Charlieu, 42300 Roanne	MCO
		SSR UGECAM	13 Rue Molière, 63000 Clermont-Ferrand	SSR
		SSR TZA NOU	230 Rue Vercingétorix, 63150 La Bourboule	SSR
		SSR L'Hort des Melleyrines	52 Rue Saint-Pierre, 43150 Le Monastier-sur-Gazeille	SSR
		SSR Clinique Médicale de Cardio-pneumologie	8 Avenue de la Paix, 63830 Durtol	SSR
		SRR Hôpital Cœur du Bourbonnais	32 Rue de Champ Feuillet, 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule	SSR
		SRR Clinique Les Sorbiers	16 Route Saint-Germain Lembron, 63500 Issoire	SSR
		SRR Centre Médical Infantile	3 Rue de la Prugne, 63540 Romagnat	SSR
		CLINIQUE de La Plaine	123 Boulevard Etienne Clémentel, 63100 Clermont-Ferrand	MCO
	Lyon Sauvegarde	Hôpital Privé Drôme Ardèche	294 Boulevard Charles de Gaulle, 07500 Guilherand-Granges	MCO
		Polyclinique du Val de Saône	44 Rue Ambroise Paré, 71000 Mâcon	MCO
		Clinique Kennedy	Avenue John Kennedy, 26200 Montélimar	MCO
		Clinique St Vincent de Paul	70 Avenue du Médipôle, 38300 Bourgoin-Jallieu	MCO
		Clinique des Cèdres	21 Rue Albert Londres, 38130 Échirolles	MCO
		Clinique Natecia	22 Avenue Rockefeller, 69008 Lyon	MCO
		Groupement Hospitalier Mutualiste Les Portes du Sud	2 Avenue du 11 Novembre 1918, 69200 Vénissieux	MCO
		Clinique Infirmerie Protestante	3 Chemin du Penthod, 69300 Caluire-et-Cuire	MCO
		SSR pédiatrique Tza Nou	230 Rue Vercingétorix, 63150 La Bourboule	SSR
		Médipôle de Savoie	300 Avenue des Massettes, 73190 Challes-les-Eaux	MCO
		Polyclinique du Beaujolais	120 Ancienne Route de Beaujeu, 69400 Arnas	MCO
		SSR Le Parc	54 chemin St Vincent 73190 Challes Les Eaux	SSR
		Clinique du Chalonnais	2 rue du treffort 71880 Châtenoy le royal	SSR
		Médipôle Hôpital Privé (Villeurbanne + Médipôle)	158 Rue Léon Blum, 69100 Villeurbanne	MCO/SSR
		Polyclinique Lyon Nord	65 Rue des Contamines, 69140 Rillieux-la-Pape	MCO
		Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie	89 Avenue de Bassens, 73000 Bassens	MCO
	HC Lyon	Polyclinique du Val-de-Saône	44 Rue Ambroise Paré 71000 Mâcon	MCO
		CH de Bourgoin-Jallieu	30 avenue du Médipôle 38300 Bourgoin-Jallieu	MCO
		Hôpital Privé de la Loire	39 Boulevard de la Palle 42100 Saint-Etienne	MCO
		CH Lucien Hussel	Montee Dr Maurice Chapuis 38200 Vienne	MCO
		GHM Les Portes du Sud	2 Avenue du 11 Novembre 1918 69200 Vénissieux	MCO
		Clinique Renaïson	75 Rue Général Giraud 42300 Roanne	MCO
		Hôpital Privé de l'Est Lyonnais	140 Rue André Lwoff 69800 Saint-Priest	MCO
		Clinique La Parisière	23 Avenue Antonin Vallon 26300 Bourg de Péage	MCO
		Clinique Mutualiste Chirurgicale	3 Rue le Verrier 42100 Saint-Etienne	MCO
		Centre Médical Pédiatrique la Maisonnée	68 Avenue du Chater 69340 Francheville	SSR
		Clinique du Chalonnais	2 rue du Treffort 71880 Châtenoy le royal	SSR
		Clinique Les Lilas	111 Avenue Berthelot 69007 Lyon	SSR
		Centre Médical Chant'Ours	15 Route du Poët Ollagnier 05100 Briançon	SSR
	Grenoble	Centre Médical Rocheplane	6 rue Massenet, 38400 SAINT MARTIN d'HERES	SSR
		Groupe Hospitalier Mutualiste	8 rue du Dr Calmette, 38000 GRENOBLE	MCO
		Centre Médical Chant'ours, Fondation Edith Seltzer	118 route de Grenoble, 05107 BRIANCON	SSR
		Groupe MGEN site Camille Blanc	59 Bis Boulevard Jean Jaurès, 74 500 EVIAN LES BAINS	SSR
		Clinique les Lilas	111 avenue Berthelot, 69 007 LYON	SSR
		Centre Hospitalier de Chambéry	Place Lucien Biset 73000 CHAMBERY	MCO
		Clinique du Grésivaudan	8 avenue des Maquis du Grésivaudan, 38700 LA TRONCHE	MCO
		Clinique des Cèdres	21 rue Albert Londres, 38130 ECHIROLLES	MCO
		Hôpitaux Privés Pays de Savoie	19 avenue Pierre Mendès France, 74 105 ANNEMASSE	MCO
Bourgogne Franche Comté	Besançon	CHI Vesoul	2 Rue René Heymes, 70000 Vesoul	MCO
		CH Belfort/Montbéliard	54 Rue du Maréchal Juin, 25200 Montbéliard	MCO
		La clinique St Vincent	40 Chemin des Tilleroyes, 25000 Besançon	MCO
		La Polyclinique Franche-Comté	4 Rue Auguste Rodin, 25000 Besançon	MCO
		L'Hôpital SSR de baume les dames	1 Avenue du Pdt Kennedy, 25110 Baume-les-Dames	SSR
	Dijon	GHPB, Grand Hôpital privé Bourgogne	22 Avenue Françoise Giroud, 21000 Dijon	MCO
		Centre de rééducation les Rosiers	45 Boulevard Henri Bazin, 21000 Dijon	SSR
		Clinique Bénigne Joly	Clinique Bénigne Joly, Allée Roger Renard, 21240 Talant	MCO

		HC de Beaune	2 Rue de l'Hôtel Dieu, 21200 Beaune	MCO
		Centre Hospitalier de Nevers	1 avenue Patrick Guillot 58033 Nevers	MCO
		Hôpital privé Sainte Marie	4 Allée de Saint-Jean-des-Vignes, 71100 Chalon-sur-Saône	MCO
		Clinique du Chalonnais	2 rue du treffort - 71880 Châtenoy le royal	SRR
		Centre Hospitalier de Mâcon	350 Boulevard Louis Escande, 71000 Mâcon	MCO
		Polyclinique Val de Saône	44 Rue Ambroise Paré, 71000 Mâcon	MCO
		Centre Hospitalier d'Auxerre	2 Boulevard de Verdun, 89000 Auxerre	MCO
		Clinique Sainte Marguerite	5 Avenue de la Fontaine Sainte-Marguerite, 89000 Auxerre	MCO
		Centre Hospitalier de Sens	1 Avenue Pierre de Coubertin, 89100 Sens	MCO
		Clinique Paul Piquet	12 Rue Pierre Castets, 89100 Sens	MCO
Bretagne	Bretagne	SSR Edith cavell	27 Avenue Françoise Giroud, 21000 Dijon	SSR
		Polyclinique du pays de la rance	76 Rue Châteaubriand, 22100 Dinan	MCO
		Clinique mutualiste La Sagesse	4 Place Saint-Guénolé CS 44345, 35043 Rennes	MCO
		Polyclinique Quimper Sud	21 Rue Gustave Flaubert, 29000 Quimper	MCO
		Clinique du Ter	5 Allée Clinique du Ter, 56270 Ploemeur	MCO
		CH Saint Malo	1 Rue de la Marne, 35400 Saint-Malo	MCO
		CMC Baie de Morlaix	Rond-Point de la Vierge Noire, 29600 Morlaix	MCO
		CH de Cornouaille	14 Avenue Yves Thépot, 29000 Quimper	MCO
		CH Saint Brieuc	10 Rue Marcel Proust, 22000 Saint-Brieuc	MCO
		CH Bretagne Atlantique	20 Boulevard Général Maurice Guillaudot, 56000 Vannes	MCO
Centre Val de Loire		Hopital privé Océane	11 Rue Dr Joseph Audic, 56000 Vannes	MCO
		Polyclinique Keraudren	375 Rue Ernestine de Trémaudan, 29200 Brest	MCO
		Fondation Ildys	Rout de Perharidy 29680 Roscoff	SSR
		Clinique Saint Yves	4 rue adolphe Leray 35000 Rennes	SSR
	Tours	La Ménaudière	2 allée de La Ménaudière 41400 Montrichard	SSR
		centre médical Théraé	2 Rue du Professeur Philippe Maupas, 41260 La Chaussée-Saint-Victor	SSR
		CH de Blois	Mail Pierre Charlot, 41000 Blois	MCO
		CH de Bourges	145 Avenue François Mitterrand, 18000 Bourges	MCO
		Nouvelle Clinique de Tours (NTC)	1 Boulevard Alfred Nobel, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire	MCO
		Pôle Santé Léonard de Vinci (PSLV)	1 Avenue Alexandre Minkowski, 37170 Chambray-lès-Tours.	MCO
	Orléans	centre médical Théraé	2 Rue du Professeur Philippe Maupas, 41260 La Chaussée-Saint-Victor	SSR
		Centre la Ménaudière	2 allée de La Ménaudière 41400 Montrichard	SSR
		CH Chartres	1, rue St Martin au Val 28000 - CHARTRES	MCO
Grand Est	Reims	CH de Chalons en Champagne	51 Rue du Commandant Derrien 51000 Châlons-en-Champagne	MCO
	Metz-Thionville	Centre Diététique l'ALUMNAT	7 Rue de Moulins, 57160 Scy-Chazelles	SSR
		CH Saint Avold	7 Rue Lemire, 57500 Saint-Avold	MCO
		CH Forbach	2 Rue Thérèse, 57600 Forbach	MCO
	Nancy	Centre Diététique l'ALUMNAT	7 Rue de Moulins, 57160 Scy-Chazelles	SSR
		CH Mont St martin	4 Rue Alfred Labbé, 54350 Mont-Saint-Martin	MCO
		Clinique ST Nabord de St Avold	75 Rue des Généraux Altmayer, 57500 Saint-Avold	MCO
		CH de Forbach	2 Rue Thérèse, 57600 Forbach	MCO
		Ch de Lunéville	6 Rue Jean Girardet, 54300 Lunéville	MCO
		CH de St Dié	26 Rue du Nouvel-Hôpital 88100 Saint-Dié-des-Vosges	MCO
		clinique Louis Pasteur	7 Rue Parmentier, 54270 Essey-lès-Nancy	MCO
	Strasbourg	SSR MGEN Trois Epis	Square Marcel Rivière, 68410 Trois Epis	SSR
		UGEAM SSR, Illkirch-Graffenstaden	10b Avenue Achille Baumann, 67400 Illkirch-Graffenstaden	SSR
		Clinique Sainte Odile	6 r Prémontres, 67500 Haguenau	MCO
		Clinique Saint François	1 Rue Colomé, 67500 Haguenau	MCO
		Clinique Rhéna	10 Rue François Epailly, 67000 Strasbourg	MCO
		CH Saverne	19 Côte de Saverne, 67700 Saverne	MCO
Hauts De France	Lille	CH de Roubaix	11 Boulevard Lacordaire, 59100 Roubaix	MCO
		CH de Seclin	Rue d'Apolda 59471 SECLIN	MCO
		Groupeement des Hôpitaux de l'Institut Catholique de Lille	60 BD VAUBAN 59800 LILLE	MCO
		CH d'Armentières	112 Rue Sadi Carnot, 59280 Armentières	MCO
		Centre pédiatrique Marc Sautet	10 Rue du Petit Boulevard, 59650 Villeneuve-d'Ascq	SSR
		Clinique de Villeneuve d'Ascq	109 Rue d'Hem, 59491 Villeneuve-d'Ascq	SSR
		CH Saint Amand les eaux	19 Rue des Anciens d'Afrique du N, 59230 Saint-Amand-les-Eaux	SSR
	Valenciennes	CH Saint-Amand-les-Eaux	19 Rue des Anciens d'Afrique du N, 59230 Saint-Amand-les-Eaux	SSR
		ADAPT de Cambrai	121 Rue de Solesmes, 59400 Cambrai	SSR
		Hôpital Départemental de Fellerries Liessies	21 Rue du Val Joly, 59740 Fellerries	SSR
		CH Sambre Avesnois	13 Boulevard Pasteur, 59600 Maubeuge	MCO
		CH Denain	25 Avenue Jean Jaurès, 59220 Denain	MCO

		CH Cambrai	516 Avenue de Paris, 59400 Cambrai	MCO
	Arras	Centre Hélène Borel	Avenue du Château du Liez, 59283 Raimbeaucourt	SSR
		Hopital Local Felleries Liessies	21 Rue du Val Joly, 59740 Felleries	SSR
		Centre pédiatrique Marc Sautetlet	10 Rue du Petit Boulevard, 59650 Villeneuve-d'Ascq	SSR
		Polyclinique d'Hénin Beaumont	1110 Route de Courrières, 62110 Hénin-Beaumont	MCO
	Boulogne	CH de la Région de St Omer	Route de Blendecques, 62570 Helfaut	MCO
		CH de l'Arrondissement de Montreuil Sur Mer	140, Chemin départemental 191, 62180 Rang-du-Fliers	MCO
		CH Dunkerque	Avenue Louis Herbeaux, 59240 Dunkerque	MCO
		Hôpital Maritime Zuydcoote	Boulevard Vancauwenberghe, 59123 Zuydcoote	SSR
		Hôpital Maritime Berck	Rue Dr Victor Ménard, 62600 Berck	SSR
		Centre MCO Côte d'Opale	Route de Desvres, 62280 Saint-Martin-Boulogne	SSR
		CH Calais	1601 Boulevard des Justes, 62100 Calais	MCO
	Amiens	CH Corbie	33 Rue Gambetta, 80800 Corbie	MCO
	IDF Sud	Hopital Suisse de Paris	10 Rue Minard, 92130 Issy-les-Moulineaux	MCO
		CH Sud Francilien	40 Avenue Serge Dassault, 91100 Corbeil-Essonnes	MCO
		Hôpital privé Claude Galien	20 Route de Boussy-Saint-Antoine, 91480 Quincy-sous-Sénart	MCO
		CH d'Orsay	4 Place du Général Leclerc, 91400 Orsay	MCO
		CH Marc Jacquet Melun	2 Rue Fréteau de Peny, 77000 Melun	MCO
		Clinique de l'Yvette	67-71 Route de Corbeil, 91160 Longjumeau	MCO
		CH Montereau	1bis Rue Victor Hugo, 77130 Montereau-Fault-Yonne	MCO
		Hôpital privé d'Antony	1 Rue Velpeau, 92160 Antony	MCO
		CH d'Arpajon	18 Avenue de Verdun, 91290 Arpajon	MCO
		Clinique de Villeneuve-Saint-Georges	47 rue de Crosne, 94190 Villeneuve-Saint-Georges	MCO
		CMCO EVRY / Clinique du Mousseau	2-4 Avenue de Mousseau, 91000 Évry-Courcouronnes	MCO
		Hôpital Privé du Val d'Yerres	31 Rue de l'Abbaye, 91330 Yerres	MCO
		CH Manhès	8 Rue Roger Clavier, 91700 Fleury-Mérogis	SSR
		Clinique de Villecresnes	8 Boulevard Richerand, 94440 Villecresnes	SSR
		Hôpital Cognacq-Jay	15 Rue Eugène Millon, 75015 Paris	SSR
	IDF Ouest	CH MANHES	8 Rue Roger Clavier, 91700 Fleury-Mérogis	SSR
		CH F.QUESNAY	2 Boulevard Sully, 78200 Mantes-la-Jolie	MCO
		Clinique Région mantaise	23 Boulevard Victor Duhamel, 78200 Mantes-la-Jolie	MCO
		Clinique SAINTE-MARIE	167 Rue Raymond Losserand, 75014 Paris	MCO
		Clinique du MONTGARDE	32 Rue de Montgardé, 78410 Aubergenville	MCO
		Clinique du Val d'Or	14-16 Rue Pasteur, 92210 Saint-Cloud	MCO
		Hôpital Privé de Parly2-Le Chesnay	21 Rue Moxouris, 78150 Le Chesnay-Rocquencourt	MCO
IDF		Centre Hospitalier de Versailles	177 Rue de Versailles, 78150 Le Chesnay-Rocquencourt	MCO
		Clinique Saint Louis	1 Rue Basset, 78300 Poissy	MCO
	IDF Centre	Hôpital Cognacq-Jay	15 Rue Eugène Millon, 75015 Paris	SSR
		Clinique Mont Louis	8-10 Rue de la Folie-Regnault, 75011 Paris	MCO
		Hopital Marne la Vallée	33 Rue Léon Menu, 94360 Bry-sur-Marne	MCO
		Institut Montsouri	42 Boulevard Jourdan, 75014 Paris	MCO
		CH Manhès	8 Rue Roger Clavier, 91700 Fleury-Mérogis	SSR
		Clinique Edouard Rist	14 Rue Boileau, 75016 Paris	SSR
		Clinique Ennery	Route de Livilliers, 95300 Ennery	SSR
		Clinique Geoffroy St Hilaire	59 Rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris	MCO
		Clinique des Buttes Chaumont (Clinalliance)	39 Rue Fessart, 75019 Paris	SSR
	CINFO	CH saint Denis	2 Rue du Dr Delafontaine, 93200 Saint-Denis	MCO
		Hôpital Cognacq-Jay	15 Rue Eugène Millon, 75015 Paris	SSR
		Institut de diabétologie et de nutrition		MCO
		CH Marne la Vallée	2-4 Cours de la Gondoire, 77600 Jossigny	MCO
		CHI Courbevoie Neuilly Puteaux	36 Boulevard du Général Leclerc, 92205 Neuilly-sur-Seine	MCO
		Clinique Ennery	Route de Livilliers, 95300 Ennery	SSR
		Clinique Conti	3 Chemin des Trois Sources, 95290 L'Isle-Adam	MCO
		Hopital privé nord parisien	3 Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny, 95200 Sarcelles	MCO
		Centre hospitalier de Gonesse	2 Boulevard du 19 Mars 1962, 95500 Gonesse	MCO
		Clinique Claude Bernard	9 Avenue Louis Armand, 95120 Ermont	MCO
		Clinique des Buttes Chaumont (Clinalliance)	39 Rue Fessart, 75019 Paris	SSR
		Clinique Les Sorbiers	16 Route Saint-Germain Lembron, 63500 Issoire	SSR
		l'UGECAM Alice Blum Ribes à Montreuil	4 Place du Général de Gaulle, 93100 Montreuil	SSR
Normandie	Rouen	Hopital de la MUSSE	27180 Saint-Sébastien-de-Morsent	SSR
		L'Adapt	624 Rue Faidherbe, 76320 Caudebec-lès-Elbeuf	SSR
		Hôpital de la Croix Rouge (Bois Guillaume),	CHEMIN DE LA BRETEQUE 76230 BOIS GUILLAUME	SSR

Nouvelle Aquitaine		l'hôpital du Belvédère	72 Rue Louis Pasteur, 76130 Mont-Saint-Aignan	MCO
		clinique de l'Abbaye	34 Avenue du Président François Mitterrand, 76400 Fécamp	MCO
		SSR les Jonquilles	74 Rue de la Libération, 76700 Gainneville	SSR
		SSR Caux Littoral	825 Route de Valmont, 76400 Fécamp	SSR
		CHI Elbeuf	Rue du Dr Villers, 76503 Saint-Aubin-lès-Elbeuf	MCO
		Clinique du Chateau Blanc	Péri Henri Wallon, 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray	SSR
		clinique Saint Hilaire	2 Place Saint-Hilaire, 76000 Rouen	MCO
		clinique Mathilde	7 Boulevard de l'Europe, 76100 Rouen	MCO
		Hôpital privé de l'Estuaire	505 Rue Irène Joliot Curie, 76620 Le Havre	MCO
		Groupe Hospitalier	29 Avenue Pierre Mendès France, 76290 Montivilliers	MCO
	Caen	CH Public du Cotentin de Cherbourg Octeville	46 Rue du Val de Saire, 50100 Cherbourg-en-Cotentin	MCO
		CH Mémorial France Etats-Unis de Saint-Lô	715 Rue Henri Dunant, 50000 Saint-Lô	MCO
		CH d'Argentan	47 Rue Aristide Briand, 61200 Argentan	MCO
		Hôpital privé Saint-Martin de Caen	18 Rue des Roquemonts, 14000 Caen	MCO
		CHIC Alençon Mamers	25 Rue de Fresnay, 61000 Alençon	MCO
		Clinique Notre Dame de Vire	23 Rue des Acres, 14500 Vire	MCO
		CH Jacques Monod de Flers	Rue Eugène Garnier, 61100 Flers	MCO
		CH Aunay-Bayeux	3 Rue François Coulet, 14400 Bayeux	MCO
		Clinique Korian Brocéliande Caen	38 Rue de Brocéliande, 14000 Caen	SSR
		IMPR du Bois de Lébésey	2 Allée des Boiselles, 14200 Hérouville-Saint-Clair	SSR
		Polyclinique de la Baie Avranches	1 Avenue du Quesnoy, 50300 Saint-Martin-des-Champs	SSR
		CH de la Côte Fleurie	La brèche du bois Route Departementale 62 - 14113 Cricqueboeuf	SSR
		Manoir d'Aprigny de Bayeux (pédiatrique)	Rue Louvière, 14400 Bayeux	SSR
	Pau	Centre Hospitalier de Pau	4 Boulevard Hauterive, 64000 Pau	MCO
		Polyclinique de Navarre et Marzet	8 Boulevard Hauterive, 64075 Pau	SSR
		Clinique Labat	9 Rue Xavier Darget, 64300 Lanneplaa	MCO
		Centre Hospitalier de la Côte Basque	13 Avenue de l'Interne Jacques Loeb, 64100 Bayonne	MCO
		Centre DABANTA	24 Avenue du 14 Avril 1814, 64100 Bayonne	MCO
		Clinique Belharra	2 Allée Docteur Robert Lafon, 64100 Bayonne	MCO
		Le Centre Médical SSR Ursuya	41 Avenue de l'Ursuya, 64250 Cambo-les-Bains	SSR
		Polyclinique Côte Basque Sud	7 Rue Leonce Goyetche, 64500 Saint-Jean-de-Luz	MCO
		Centre Hospitalier de Dax	Boulevard Yves du Manoir, 40100 Dax	MCO
		Centre Hospitalier de Mont de Marsan	avenue Pierre de Coubertin 40024 Mont-de-Marsan	MCO
		Clinique Montribat	1444 Chemin Aliénor d'Aquitaine, 40380 Montfort-en-Chalosse	SSR
	Bordeaux	CH de Libourne	112 Rue de la Marne, 33500 Libourne	MCO
		CH d'Agen	21 Route de Villeneuve, 47923 Agen	MCO
		CH de Périgueux	80 Avenue Georges Pompidou, 24000 Périgueux	MCO
		CH de Bergerac	9 Boulevard du Professeur Albert Calmette, 24100 Bergerac	MCO
		CH et clinique de Villeneuve	109 Rue d'Hem, 59491 Villeneuve-d'Ascq	MCO
		CH et clinique d'Arcachon	Avenue Jean Hameau, 33260 La Teste-de-Buch	MCO
		Clinique mutualiste de Pessac	46 Avenue du Dr Albert Schweitzer, 33600 Pessac	MCO
		SSR Les Lauriers	8 Route de Carbon Blanc, 33306 Lormont	SSR
		Polyclinique Bordeaux-Tondu,	46 r Jean Alfonsea, 33270 Floirac	MCO
		Hôpital suburbain du Bouscat,	97 Avenue Georges Clemenceau, 33110 Le Bouscat	MCO
		HIA Robert Picqué,	351 Route de Toulouse, 33140 Villenave-d'Ornon	MCO
		Polyclinique Jean Villar,	Avenue Maryse Bastié, 33520 Bruges.	MCO
		Polyclinique bordeaux rive droite,	24 Rue des Cavailles, 33310 Lormont	MCO
		Clinique Tivoli	91 rue de Rivière 33000 Bordeaux	MCO
	Limoges	Centre de l'Obésité Bernard Descottes	Pierrechave, 87500 Saint-Yrieix-la-Perche	SSR
		Clinique des Cèdres	Impasse des Cèdres 19100 Brive	MCO
		CH de Guéret	39 Avenue de la Senatorerie, 23000 Guéret	MCO
		CH cœur de Corrèze (Tulle)	Centre Hospitalier de, 3 Place Maschat, 19000 Tulle	MCO
		CH spécialisé Esquirol	15 Rue du Dr Raymond Marcland, 87000 Limoges	MCO
		Clinique St Germain	12 Boulevard Paul Painlevé, 19100 Brive-la-Gaillarde	MCO
		CH de Haute Corrèze	2 Avenue du Dr Roulet, 19200 Ussel	MCO
		CH de Brive	1 Boulevard Dr Verlhac, 19100 Brive-la-Gaillarde	MCO
		Polyclinique de Limoges	18 Rue du Général Catroux, 87000 Limoges	MCO
		CH Jacques Boutard	5 Place du President Magnaud, 87500 Saint-Yrieix-la-Perche	MCO
	Poitiers	CH Angoulême	Rond point de Girac, 16959 Angoulême	MCO
		le CH de Niort	40 Avenue Charles de Gaulle, 79000 Niort	MCO
		CH de Rochefort	1 Avenue de Béliçon, 17300 Rochefort	MCO
		CH de Saint Jean d'Angély	18 Avenue du Port, 17400 Saint-Jean-d'Angély	MCO
		CH de Saintes	11 Boulevard Ambroise Paré, 17100 Saintes	MCO
		clinique de Cognac	5 Rue Georges Briand, 16100 Cognac	MCO
		clinique de La Rochelle	26 Rue Moulin des Justices, 17138 Puilboreau	MCO

		clinique de Royan	222, avenue de Rochefort 17201 Royan	MCO
		le logis des francs	17 Rue des Francs, 79410 Cherveux	SSR
		clinique Inkermann	84 Route d'Aiffres, 79000 Niort	MCO
		clinique Kapa de Châtelleraut	17 Rue de Verdun, 86100 Châtelleraut	MCO
		groupe hospitaliser Nord Vienne	17 Rue Aimé Souché, 86100 Châtelleraut	MCO
		polyclinique de Poitiers	1 Rue de la Providence, 86000 Poitiers	MCO
Occitanie	Toulouse	Clinique du Château de vernhes, à Bondigoux	cht Vernhes, 31340 Bondigoux	SSR
		Centre Paul Dottin, Service OCSYHTAN	26 Avenue Tolosane, 31520 Ramonville-Saint-Agne	SSR
		Maison d'enfants Diététique et Thermale	1275 Rue de Provence, 65130 Capvern	SSR
	Montpellier	CHU de Nîmes	4 Rue du Professeur Robert Debré, 30900 Nîmes	MCO
		CH de Narbonne	Boulevard Dr Lacroix, 11100 Narbonne	MCO
		CH de Carcassonne	1060 Chemin de la Madeleine, 11000 Carcassonne	MCO
		CH d'Alès	Avenue du Dr Jean Goubert, 30100 Alès	MCO
		CH de Bagnols-sur-Cèze	7 Avenue Alphonse Daudet, 30200 Bagnols-sur-Cèze	MCO
		CH Iozère de Mende	53, avenue du 8 mai 1945 48 000 Mende	MCO
		CH de Béziers	2 Rue Valentin Hauy, 34500 Béziers	MCO
		CH de Perpignan	20 Avenue du Languedoc, 66000 Perpignan	MCO
		CH du Bassin-de-Thau	Boulevard Camille Blanc, 34200 Sète	MCO
		Polyclinique Montréal	Route de Bram, 11000 Carcassonne	MCO
		Clinique Clémentville	25 rue de Clémentville, 34000 Montpellier	MCO
		Clinique du Parc	50 Rue Emile Combes, 34170 Castelnau-le-Lez	MCO
		Clinique Saint-Jean	1 Place de l'Europe, 34430 Saint-Jean-de-Védas	MCO
		Nouvelle Clinique Bonnefon	45 Avenue Carnot, 30100 Alès	MCO
		Clinique du Millénaire	220 Boulevard Pénélope, 34000 Montpellier	MCO
		Polyclinique Saint-Louis	2 Place Joseph Boudouresques, 34190 Ganges	MCO
		Clinique du Docteur STER	300 Avenue de Saint-Sauveur, 34980 Saint-Clément-de-Rivière	MCO
		Polyclinique Le Languedoc	12 Avenue de la Côté des Roses, 11100 Narbonne	MCO
		Polyclinique Saint-Privat	Rue de la Margeride, 34760 Boujan-sur-Libron	MCO
		Polyclinique Saint-Pierre	169 Avenue de Prades, 66000 Perpignan	MCO
		Polyclinique du Grand-Sud	350 Avenue Saint-André de Codols, 30900 Nîmes	MCO
		Clinique Champeau	32 avenue Enseigne Albertini, 34500 Béziers	MCO
		Institut Saint-Pierre	371 Avenue de l'Évêché de Maguelone, 34250 Palavas-les-Flots	SSR
		SSR les Ecreuils	Route de Nasbinals - Antrenas 48100 Marjevol	SSR
		SSR le Vallespir	230 Rue de la Méditerranée 66160 Boulou	SSR
		SSR la Clinique des Oliviers	CABASSU BP 1 30660 Gallargues Le Montueux	SSR
		SSR Pôle pédiatrique de Cerdagne	2 Avenue du Carlit 66340 Osseja	SSR
		SSR Clinique des 4 Fontaines	20 rue Nicolas LEBLANC 11100 NARBONNE	SSR
Pays de La Loire	Nantes	CH départemental Vendée	Boulevard Stéphane Moreau, 85000 La Roche-sur-Yon	MCO
		Clinique St-Charles	11 Boulevard René Lévesque, 85000 La Roche-sur-Yon	MCO
		polyclinique de l'Atlantique	Avenue Claude Bernard BP 40419, 44800 Saint-Herblain	MCO
		Clinique Brétéché	3 Rue de la Beraudière, 44000 Nantes	MCO
	Angers	CSSR Gallouedec	Route de Changé 72250 PARIGNÉ L'ÉVÊQUE	SSR
		pole santé sud Le Mans	28 Rue de Guetteloup, 72100 Le Mans	MCO
		CH Le Mans	194 Avenue Rubillard, 72037 Le Mans	MCO
Provence Alpes Côte d'Azur	Nice CERON	CHI FREJUS SAINT RAPHAEL	240 Avenue de Saint-Lambert, 83600 Fréjus	MCO
		CLINIQUE SAINT MICHEL	Avenue d'Orient, 83100 Toulon	MCO
		GROUPE SAINT GEORGE - SAINT ANTOINE	7 Avenue Durante, 06004 Nice	MCO
		Institut TZANCK	231, avenue Docteur Maurice Donat 06700 SAINT-LAURENT DU VAR	MCO
		Clinique Médicale et Pédagogique Les Cadrans Solaires	11 Route de Saint-Paul, 06140 Vence	SSR
		UNITE DIETETIQUE DE PEGOMAS et CERES	2344 Route de la Fènerie, 06580 Pégomas	SSR
		Institut Polyclinique IPOCA	33 Boulevard d'Oxford, 06400 Cannes	MCO
		HP LA CASAMANCE	33 Boulevard des Farigoules, 13400 Aubagne	MCO
		POLYCLINIQUE DU PARC RAMBOT	67 cours Gambetta, 13100 AIX EN PROVENCE	MCO
		CLINIQUE DU PALAIS	25 Avenue Chiris, 06130 Grasse	MCO
		CLINIQUE CHIRURGICALE DE MARTIGUES	9 Rue Edouard Amavet, 13500 Martigues	MCO
		CENTRE DIETETIQUE SAINT JEAN	Chemin de la Fourmi, 83320 Carqueiranne	SSR
		SSR pédiatrique VAL PRE VERT	929 Route de Gardanne, 13105 Mimet	SSR
	Marseille	SSR LE MEDITERRANEE	Bvd du Pdt J-F Kennedy, le PIJORET 13640 La Roque d'Anthéron	SSR
		SSR pédiatrique VAL PRE VERT	929 Route de Gardanne, 13105 Mimet	SSR
		SSR LES OISEAUX	169 Avenue du Prado, 83110 Sanary-sur-Mer	SSR
		CENTRE ST LAURENT	Quartier, 13360 Roquevaire	SSR
		Centre médical CHANT'OURS	15 Route du Poët Ollagnier, 05100 Briançon	SSR
		centre diététique ST JEAN	1B Avenue des Alouettes, 83320 Carqueiranne	SSR
		Clinique ST CHRISTOPHE	Chemin Saint-Hilaire, 13320 Bouc-Bel-Air	SSR
DOM TOM	Guadeloupe	SSR "Les nouvelles Eaux vives"	Matouba Papaye, Rue Mont au Ciel, Saint-Claude 97120, Guadeloupe	SSR

	Martinique	SSR La Valérieane	Habitation Saint Joseph, La Trinité 97220, Martinique	SSR
	Réunion	Clinique OMÉGA	Rue Simon Pernic Le Port RE 97420, Rue Simon Pernic, La Réunion	SSR
		Clinique des ORCHIDEES	Parc l'Oasis, 30 Avenue Lénine, 97420, La Réunion	MCO
		CENTRE HOSPITALIER OUEST RÉUNION	5 impasse Plaine Chabrier Le grand pourpier sud 97 460 Saint-Paul	MCO
		Groupe Hospitalier EST Réunion	30 Route Nationale 3, 97470, La Réunion	MCO